

LE QUATRIÈME GRAND CONCOURS DU CHASSE-MARÉE

Marins des côtes et fleuves de France

Histoire et vie des gens de mer et de rivière. Pêche, commerce, Marine nationale, construction navale, métiers des ports et du littoral, archéologie subaquatique, batellerie, plaisance...

Cette fois, les choses sérieuses commencent! Les demandes d'inscription affluent au *Chasse-Marée*, alors même que les bulletins d'inscription ne sont pas encore édités. Première impression: celle d'une extrême diversité.

D'emblée, l'association French Lines frappe fort, puisqu'elle a déjà, sans nous attendre, "entrepris depuis 2000 une campagne de collectage auprès des anciens salariés de compagnies de la marine marchande, telles la Compagnie générale

transatlantique, la Compagnie des messageries maritimes et la CGM. Le fil conducteur de cette campagne est « les métiers de la marine marchande ». Le personnel navigant et le personnel sédentaire sont tous deux concernés." Elle nous rejoindra certainement sous une forme ou sous une autre dans le concours, qui l'intéresse au plus haut point.

Beaucoup de candidats, tel Patrice Simon, de La Rochelle, ont déjà commencé le long travail de reconstitution du parcours maritime de leur grand-père. D'autres, comme le Bigouden Georges Tanneau, ont déjà amorcé avec talent la publication de leurs propres souvenirs. Mais ils réservent, en avant-première, le récit de la suite de leur carrière au concours.

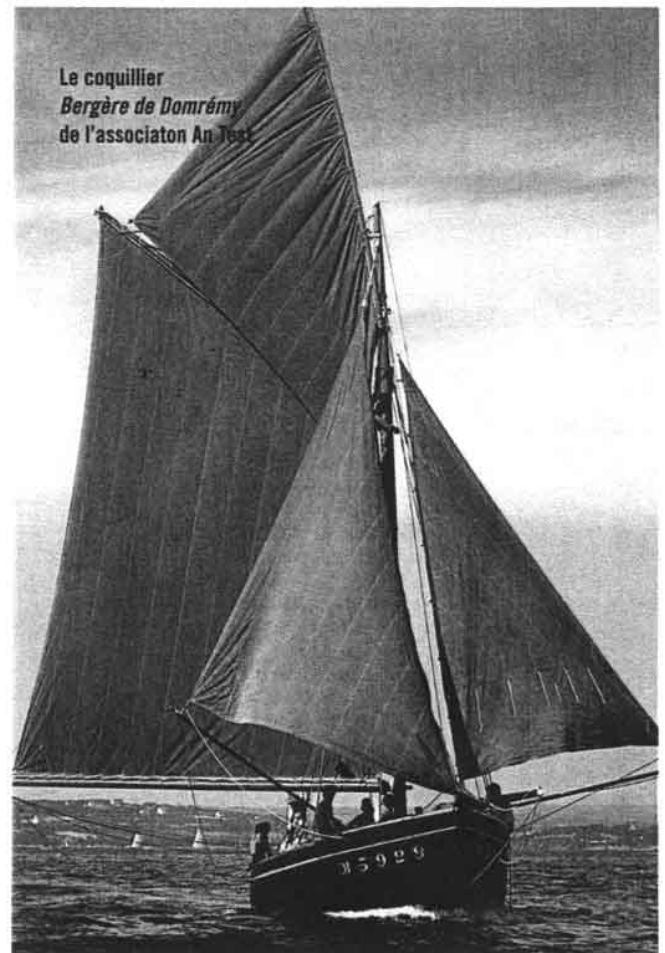
Mieux, si la recherche effectuée fait, ou a fait, l'objet d'un important travail de restitution culturelle à notre époque, elle rentre sans problème dans le cadre du concours. C'est ainsi qu'un architecte de Montpellier a entrepris une remarquable reconstitution graphique d'un navire de l'Antiquité romaine à partir d'éléments archéologiques. Elle pourrait donner lieu à la construction d'une réplique scientifique sous le contrôle du CNRS. La lecture attentive du règlement, à demander au *Chasse-Marée*, vous éclairera sur les diverses possibilités offertes par le concours, qui sont beaucoup plus larges qu'on ne pourrait le penser *a priori*.

Pour achever de donner une idée de la grande diversité des projets reçus, on peut citer en exemple le travail de l'association finistérienne An Test. A l'origine, ses membres ont réalisé un important travail de collectage oral. Par l'intermédiaire de ses "Ateliers du patrimoine", ils ont ensuite passé un contrat avec la Ville de Brest qui leur permet d'effectuer des interventions dans les écoles. Actuellement, l'association, qui commence par proposer son dossier pédagogique aux enseignants, effectue des interventions en classe, suscitant en général un vif intérêt. Une mallette pédagogique très bien faite est remise aux professeurs. Le dernier stade permet aux classes qui ont le mieux accroché d'effectuer une sortie sur un des bateaux (classés Monuments historiques) de l'association. Pour cela, il faut bien entendu des patrons possédant une culture maritime très complète en matière d'his-

toire et d'ethnologie, de toponymie nautique et d'écologie littorale. C'est actuellement l'un des problèmes que rencontre An Test. Il est bien certain que les projets présentant un tel volet de "restitution" pédagogique ou même de formation s'inscrivent particulièrement bien dans la démarche du concours.

Bien sûr, tout cela ne constitue qu'un reflet très partiel du large mouvement amorcé autour du concours. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'éventail des candidatures dans des articles détaillés.

■ LE CHASSE-MARÉE



Le Chasse-Marée, concours Marins des côtes et fleuves de France, Abri du Marin 29177 Douarnenez CEDEX.
Courriel <chasse-maree@glenat.com>